Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 69 (1960)

Heft: 5

Artikel: Hommage au colonel brigadier Hans Meuli

Autor: Bürgi, Hans

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HOMMAGE AU COLONEL BRIGADIER HANS MEULI

ancien médecin en chef de l'armée

Colonel Hans Bürgi, médecin en chef de la Croix-Rouge

La nouvelle de la démission du colonel brigadier Hans Meuli, médecin en chef de l'armée, ne manqua pas de surprendre tous ceux qui ignoraient que depuis plusieurs mois déjà, sa santé, gravement compromise, l'avait contraint à limiter son activité. Lorsqu'il se rendit à l'évidence et comprit qu'il ne pourrait plus se consacrer entièrement à un travail qui lui tenait tant à cœur, il sut en tirer les conséquences. Cette décision certes, lui coûta. Il aurait tant aimé, notamment, participer et assister à l'application de la nouvelle organisation des troupes dont l'entrée en vigueur ne tardera plus guère. Mais son successeur et ses anciens collaborateurs savent que le colonel brigadier Meuli sera toujours prêt à les faire bénéficier de quelque conseil judicieux et de sa vaste expérience.

Le colonel brigadier Meuli a joué un rôle de premier plan dans la réorganisation du service de santé de notre armée; il sut mettre à profit les nombreuses expériences de la dernière mobilisation de 1939 à 1945. Cette réorganisation toucha en particulier les formations sanitaires de l'arrière dans lesquelles les secours sanitaires volontaires de la Croix-Rouge suisse tiennent une large part. Aujourd'hui, on ne saurait plus en effet se représenter un établissement sanitaire militaire privé de doctoresses, d'infirmières, de samaritaines, d'éclaireuses, de laborantines, d'assistantes de radiologie, d'aides de médecins et de dentistes, de secrétaires médicales, soit de tout le personnel féminin incorporé dans les formations croix-rouge et rattaché au service de santé de l'armée.

Une étroite collaboration lie le service de santé de l'armée et les secours sanitaires volontaires de la Croix-Rouge suisse; il n'est pas superflu de rappeler ici ce que fut l'activité du colonel brigadier Meuli et les rapports qu'il entretint avec notre institution.

Fils d'un médecin de grande notoriété, il ne mit jamais en doute sa vocation. Comme son père, il serait médecin pratiquant. Il s'installa à Altnau, dans le canton de Thurgovie, en 1925 où il exerça comme médecin de campagne jusqu'en 1947; il fut alors appelé, sans avoir nullement sollicité cette charge, à la tête du service de santé de notre armée. Ce n'est qu'à contrecœur que, pressé par ses amis, et notamment par le chirurgien Max Richard, de Rorschach, trop tôt disparu, il se décida à quitter un travail qu'il aimait pour assumer la fonction écrasante de médecin-chef de l'armée.

Sa carrière militaire avait commencé en 1916. Il fit son école de recrues sanitaires à Bâle, puis son école d'aspirants à Genève. Caporal sanitaire, il fit du service actif dans une unité d'artillerie et entra à l'école d'officiers du service de santé en 1922, après avoir passé son examen d'Etat. Promu lieutenant, il fut incorporé comme chef de section dans la compagnie sanitaire III/4. Premier-lieutenant, il devint adjudant du groupe sanitaire 4. En 1928, capitaine, il se vit confier le commandement de la compagnie III/4. Trois ans plus tard déjà, il fut nommé médecin du 21e régiment d'infanterie. Il conserva cette fonction jusqu'en 1934, date à laquelle il fut nommé au grade de major. En 1937, il était commandant du lazaret de campagne 17 avec lequel il fut mobilisé en 1939.

A fin 1939, il fallut désigner un médecin-chef pour les fortifications de Sargans, alors en construction. Le choix se porta sur Hans Meuli, promu lieutenant-colonel. C'est alors que se révéla dans toute sa force son grand talent d'organisateur. Les installations sanitaires des fortifications, créées sous sa direction, sont des exemples du genre. Il sut aussi stimuler ses officiers sanitaires et les enthousiasmer pour leurs tâches. Grâce à ses nombreuses qualités et sa grande expérience, le colonel brigadier Meuli sut remplir avec la même perfection son rôle de médecin en chef de l'armée. Notre pays et notre armée lui en doivent la plus vive reconnaissance.

Le colonel brigadier Meuli et la Croix-Rouge suisse

Le colonel brigadier Meuli a également rendu d'éminents services à la Croix-Rouge suisse. Membre d'office, de par ses fonctions, du Comité de Direction, ses avis eurent d'emblée un grand poids. Il manifesta un intérêt particulier au développement des secours sanitaires volontaires. Grâce à son appui, la Croix-Rouge suisse se vit libérée d'une grande partie de la lourde charge financière que représentait pour elle l'entretien de ses formations sanitaires. Ensuite de l'entrée en vigueur du règlement du service croix-rouge, le niveau d'instruction des membres de ces formations put être élevé sans que la Croix-Rouge suisse perde pour autant le droit de faire valoir son opinion en tous points. Ainsi que l'ont prouvé les cours d'instruction extraordinaires des ESM qui ont eu lieu de 1957 à 1959, les formations croixrouge sont les unités d'élite de ces hôpitaux militaires. Le mérite en revient indubitablement pour une large part à l'aide et à l'influence du colonel brigadier Meuli. En 1954, après le décès subit de l'ancien médecin en chef de l'armée, qu'il avait remplacé ad interim pendant de longues années, il se consacra encore davantage que par le passé aux secours sanitaires volontaires et à la Croix-Rouge en général.

Il porta aussi un très vif intérêt au développement du service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse également prévu pour les besoins de l'armée. Membre pendant plusieurs années de la Commission de la transfusion de sang, il put faire bénéficier la Croix-Rouge suisse et, par là, la communauté tout entière, de ses expériences dans ce domaine particulier de la médecine. Il s'intéressa à nos réserves de matériel, susceptibles en cas de besoin de rendre de précieux services tant à l'armée qu'à la population civile. Il s'occupait aussi intensément de la protection des civils; il était conscient qu'en cas de guerre future il ne serait pas fait de discrimination entre le front et l'arrière.

**

La Croix-Rouge suisse se doit, à de nombreux égards, de témoigner une profonde gratitude au colonel brigadier Meuli et de le remercier de tout le travail qu'il a fourni en sa faveur alors qu'il était médecin en chef de l'armée. Puisse-t-il faire bénéficier longtemps encore notre institution de sa vaste expérience. Nous lui souhaitons de jouir pendant de longues années d'une vie toujours riche mais exempte désormais de soucis.